

**Première séance de l'Assemblée constituante du canton de Vaud,  
mercredi 14 avril à 14 heures dans la salle du Grand Conseil à Lausanne**

**La présidente du Bureau provisoire, Mme Jacqueline Pittet,** ouvre la séance à 14 heures en souhaitant la bienvenue aux constituantes et au constituants. Elle fait lecture d'un discours qui souligne les chances à saisir et les écueils à éviter pour la réussite de cet important chantier.

**La présidente du Bureau provisoire** ouvre la discussion sur le **point II** de l'ordre du jour, soit l'adoption de ce dernier. La discussion n'est pas demandée.

**Au vote, l'ordre du jour est adopté sans opposition.**

**La présidente du Bureau provisoire** passe au point III de l'ordre du jour en donnant la parole au Chancelier, M. Vincent Grandjean qui donne lecture du procès-verbal de la séance du Bureau provisoire du 5 mars 1999. Mme Jacqueline Pittet donne ensuite la parole à Mme Eliane Carnevale, rapporteur de la commission de vérification des titres d'éligibilité qui donne lecture du rapport de la commission.

**Au vote, le rapport de commission de vérification des titres est accepté sans opposition et avec quelques abstentions.**

La Présidente du Bureau provisoire passe au **point IV** de l'ordre du jour en communiquant que Mme Irène Wettstein ainsi que MM Michel Buhler, Stéphane Garelli, Gérard Jaillet et Roger Nordman se sont fait excuser.

Elle présente le courrier arrivé au Bureau :

Un courrier de la **Municipalité de Moudon transmis par le Conseil d'Etat** qui propose Moudon pour accueillir les travaux de l'Assemblée constituante

Nous transmettrons cette lettre à la commission chargée de la planification des travaux.

Une demande de soutien de **MM les députés au Grand Conseil Meylan et Cabussat** pour un ouvrage qu'ils souhaitent réaliser sur l'histoire et les développements constitutionnels du Canton. Cette demande sera transmise au nouveau Bureau.

Une lettre de **Mme la constituante Yvette Jaggi** nous annonçant que les élus sur les listes socialiste, Renaissance Suisse Europe et indépendant siégeront sous le nom de : Le Forum.

Une lettre de **M. le constituant Roger Saugy** nous demandant que les membres de l'Assemblée soient placés par ordre alphabétique. M. Saugy aura déjà constaté que le Bureau provisoire élargi n'a pas suivi sa proposition...

Une proposition de **M. le constituant Eric Voruz** demandant que notre séance d'aujourd'hui soit considérée comme séance d'installation. Nous aurons l'occasion d'en discuter au point V. 3 de l'ordre du jour.

Une proposition de serment de **M. le constituant Christophe Gallaz.**

Une proposition de **M. le constituant Dominique Renaud** suggérant que le Bureau provisoire soit remplacé par un Comité provisoire.

Elle signale que le Bureau provisoire a élaboré une proposition pour des déplacements ponctuels de l'Assemblée constituante dans le canton qu'il transmettra à la commission de la planification et du règlement.

**La Présidente du Bureau provisoire** passe au **point V.1**, soit l'élection d'un nouveau Bureau provisoire. Elle ouvre la discussion.

**M Luc Recordon** monte à la tribune et fait la proposition d'un Comité de pilotage provisoire de l'Assemblée constituante composé de 11 membres et dirigé par un Praesidium de trois membres. Il fait une proposition de candidats à ce Comité de pilotage provisoire et au Praesidium.

**Mme Claudine Amstein** monte à la tribune pour indiquer que le groupe libéral soutient cette proposition mais qu'il considère celle-ci comme provisoire, c'est à dire valable uniquement jusqu'à l'adoption du règlement de l'Assemblée constituante.

La parole n'est plus demandée.

La Présidente propose alors de voter à main levée sur la proposition de M. Luc Recordon.

**La proposition de M. Luc Recordon est adoptée sans opposition et avec quelques abstentions.**

Sont donc élus au Comité de pilotage provisoire de l'Assemblée constituante les constituantes et les constituants suivants :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Parti / Groupement</b>
Christelle	Luisier	Radical
René	Perdrix	Radical
Yvette	Jaggi	Le Forum
François	Cherix	Le Forum
Charles-Henri	de Luze	Libéral et indépendants
Jean-François	Leuba	Libéral et indépendants
Jean	Fattebert	Renouveau Centre
Luc	Recordon	Les Verts
Jean-Marie	Racine	L'Agora
Sébastien	Fague	A Propos
Marie-Hélène	Martin	Mvt du 7 juin - Vie Associative

Mme Yvette Jaggi et MM Jean-François Leuba sont élus au Praesidium du Comité de pilotage provisoire de l'Assemblée constituante.

**M René Perdrix** monte au perchoir pour le Praesidium du Comité de pilotage provisoire de l'Assemblée constituante. Il remercie Mme Jacqueline Pittet et donne lecture d'un discours.

**Le Président** ouvre la discussion sur le point V-2-a de l'ordre du jour, à savoir l'élection d'une commission de la planification des travaux et du règlement.

**M Marcel Cohen-Dumani** fait la proposition d'une commission de 23 membres. Il fait également une proposition de candidatures.

**M André Bugnon** demande qu'il y ait une discussion sur le mandat de cette commission.

**M Cédric Pillonel** précise les motivations de la candidature qu'il avait fait parvenir au Bureau provisoire. Il annonce cependant qu'il retire cette dernière pour faciliter le déroulement de la séance.

Compte tenu du retrait de la candidature de M. Cédric Pillonel, le Président propose de voter sur la proposition de M. Marcel Cohen-Dumani.

**La proposition de M. Marcel Cohen-Dumani est acceptée sans opposition et avec quelques abstentions.**

Sont donc élus à la commission de la planification et du règlement les constituantes et les constituants suivants :

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Parti / Groupement</b>
Jacques-Henri	Bron	Radical
Marcel	Cohen-Dumani	Radical
Charles-Pascal	Ghiringhelli	Le Forum
Jean	Martin	Le Forum
Laurent	Wehrli	Libéral et indépendants
Allegra	Chapuis	Le Forum
Alex	Dépraz	Le Forum
Anne-Catherine	Lyon	Le Forum
Dominique	Renaud	Le Forum
Jean-Michel	Piguet	Le Forum
Cécile	Berger	Libéral et indépendants
Daniel	Bovet	Libéral et indépendants
Jean-Claude	de Haller	Libéral et indépendants
Mireille	Jemelin	Libéral et indépendants
Jacques	Haldy	Libéral et indépendants
Georges	Burdet	Renouveau Centre
Martine	Henchoz-Cottier	Renouveau Centre
Roland	Ostermann	Les Verts
Jacques	Zwahlen	Les Verts
François	Masnata	L'Agora
Josef	Zisyadis	L'Agora
Colette	Lasserre	A Propos
Anne	Baehler Bech	Vie Associative

Le Président ouvre la discussion sur le point V-2-b concernant le mandat de la commission.

**M André Bugnon** demande une information sur le mandat prévu par le Bureau provisoire.

**M. Luc Recordon** répond pour le Bureau provisoire que le mandat est évident pour le règlement et précise ce que le Bureau attend de la commission en ce qui concerne la planification. Il explique que la taille de cette commission devrait lui permettre de se scinder en deux sous-commissions et qu'il convient de laisser une importante marge de manoeuvre à cette commission où toutes les sensibilités de l'Assemblée sont représentée.

**Au vote, la proposition de mandat du Bureau provisoire est acceptée avec une opposition et quelques abstentions.**

La discussion est ensuite ouverte sur le délai donné à la commission de la planification des travaux et du règlement pour rapporter (**point V-2-c**). **Le Président** propose un délai de deux mois.

Il est répondu à **Mme Monique Freymond-Bouquet** qui s'inquiète du respect des délais, notamment de deux mois précisé dans le décret sur l'Assemblée constituante entre l'élection et la première séance de l'Assemblée.

**M. Daniel Brélaz** accepte le délai de deux mois car il craint que le délai étant plus court, la commission n'aurait d'autres choix que de reprendre telle quelle la proposition du Conseil d'Etat.

**Au vote, le délai de deux mois est accepté sans opposition et avec quelques abstentions.**

**Le Président** ouvre la discussion sur le principe d'une cérémonie d'installation (**point V-3-a**).

**M. Eric Voruz**, soutenu par **M. Josef Zisyadis** et **Mme Catherine Mamboury** proposent que cette première séance soit considérée comme séance d'installation.

**Mme Pierette Roulet-Grin**, ainsi que **MM. Gilbert Musy, Jean Fattebert, Philippe Conod, Claude Schwab, Shafique Keshavjee, Charles-Pascal Ghiringhelli et Bernard Martin** défendent le principe d'une cérémonie sous des formes diverses.

**Au vote, la proposition Voruz, Zisyadis et Mamboury est rejetée par 104 voix contre 42 voix pour et 11 abstentions.**

**Au vote, l'Assemblée décide sans opposition et avec quelques abstentions de confier la réalisation de cette cérémonie au Bureau provisoire.**

**Le Président** ouvre la discussion sur les «divers» (**point V-4**). Il annonce qu'une proposition est parvenue au Bureau de verser les jetons de présence de cette première séance à la Chaîne du Bonheur pour son action en faveur des victimes du conflit au Kosovo. Il propose d'accompagner le versement du jeton de présence d'un bulletin de versement en faveur de la Chaîne du Bonheur.

**Mme Denise Dufour** propose que l'Assemblée décide d'un versement collectif à la Chaîne du Bonheur.

**M. Serge Beck** lui répond qu'une telle décision serait vraisemblablement illégale et estime qu'il s'agit là d'une décision qui doit rester individuelle.

**Mme Jeanne-Marie Perrin** ainsi que **MM Charles-Louis Morel et Daniel Brélaz**, soutiennent la proposition de Mme Denise Dufour.

Le Président soumet au vote la question au vote en commençant par la proposition Dufour.  
**Cette dernière est acceptée par 103 voix.**

**Le Président** demande s'il y a d'autres divers.

**M. Cédric Pillonel** remet au Bureau provisoire une proposition concernant les indemnités de déplacement des constituants.

**Le Président lève la séance à 16 heures 30**